



Communiqué de presse À Lyon, le 28.05.2024

Pour diffusion immédiate

Récentes annonces du Ministère de la santé : Une Avancée Majeure pour l'Avenir de la Profession

Lyon, le 28 mai 2024 – La Fédération Nationale des Étudiants en Audioprothèse (FNEA) salue avec enthousiasme les annonces faites par Sophie Kelley, responsable du département des produits de santé à la Cnam, et Julie Pougheon, conseillère spéciale de la DGOS, lors du 44ème Congrès des Audioprothésistes qui s'est tenu les 28 et 29 mars 2024 au Palais des Congrès de Paris. Ces annonces répondent aux principales revendications de la FNEA notamment pour la réingénierie du diplôme d'audioprothésiste en France.

Réingénierie de la Formation : Un Projet de Longue Date Enfin Reconnu

La FNEA, fervente défenseuse de la qualité de la formation des futurs audioprothésistes, se réjouit particulièrement de l'engagement du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche à lancer les travaux de réingénierie du diplôme d'audioprothésiste. Cette réforme, attendue depuis longtemps, est cohérente avec la définition d'un référentiel d'activité. Elle permettra d'adapter la formation aux enjeux actuels et futurs de la profession. Les travaux débiteront en 2025, avec une mise en œuvre prévue dès la rentrée 2026. Ce projet, que nous portons depuis plusieurs années, vise à adapter la formation aux enjeux contemporains et futurs de notre profession.

Dans notre contribution publiée en 2023 dans le magazine Larsen, nous avons souligné les points clés nécessaires pour cette réingénierie :

1. **Passage au Grade Licence** : Pour valoriser le métier, encourager la poursuite d'études et permettre une meilleure régulation des autorisations d'exercice.
 - **Stages Repensés** : Pour le passage au grade licence, privilégier des cours pratiques théoriques sur la prise en charge du patient âgé, réduire la durée du stage en service hospitalier de première année et maintenir le stage de 3ème année pour le mémoire de fin d'études.
 - **Augmentation du volume horaire des cours** : Pour le passage au grade licence, permettre d'intégrer des enseignements jugés indispensables par les étudiants, comme des cours théoriques et pratiques sur les réglages, la prise en charge psychologique du patient, ou encore la gestion d'entreprise. La FNEA souhaite également que l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU) soit rendue obligatoire et intégrée au cursus.
2. **Harmonisation des Parcours** : Afin de garantir une équité entre les étudiants et uniformiser les connaissances de base sans pour autant formater les futurs professionnels.
3. **Poursuites d'Études** : Créer des masters spécifiques à l'audioprothèse et envisager un doctorat pour enrichir la profession.
4. **Indemnisation des Stages** : Mettre en place une gratification normée et obligatoire, inspirée du modèle d'autres filières médicales et paramédicales.

La FNEA en accord avec le SDA sur la nécessité de créer un ordre des audioprothésistes

La FNEA salue également les engagements pris pour la définition de règles professionnelles et l'harmonisation des critères d'évaluation pour les diplômés étrangers, particulièrement ceux formés en distanciel en Espagne. Ces mesures sont cruciales pour garantir une pratique uniforme et de haute qualité sur l'ensemble du territoire national. Bien que l'établissement d'un décret de compétences nécessite une base légale inexistante, la mise en place de règles professionnelles est opportune. Ces règles, en cours d'élaboration, encadreront la profession et définiront un cadre essentiel pour garantir la qualité des prestations.

Nous partageons et saluons les préoccupations exprimées par le Syndicat des Audioprothésistes (SDA) et nous nous tenons prêts à collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes pour concrétiser ces propositions. La FNEA est en accord avec le SDA sur la nécessité d'évoluer le cadre juridique de notre profession avec notamment la création d'un ordre des audioprothésistes pour répondre aux défis démographiques et à l'apparition d'acteurs peu scrupuleux sur le marché.

Un Engagement pour l'Avenir

Les annonces faites lors de ce congrès constituent une avancée majeure pour notre projet de réingénierie du diplôme d'audioprothésiste. Elles répondent aux attentes des étudiants et professionnels du secteur, en renforçant la qualité de la formation et en adaptant notre profession aux besoins de la population.

La FNEA reste déterminée à travailler en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que les organisations professionnelles telles que le CNA et le SDA pour assurer la mise en œuvre de ces réformes. Ensemble, nous construirons un avenir prometteur pour la profession d'audioprothésiste en France.

Contact Presse :

Lilou Agogué

<https://fnea.org>

Clément CALLE

07.83.05.07.84

07.80.49.28.85

president@fnea.org

Affaires_academiques@fnea.org

Affaires_sociales@fnea.org

À propos : La Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse (FNEA) est une Association Étudiante de Loi 1901 rassemblant l'ensemble des étudiants de France en préparation au Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste.

Fin du communiqué